

POLITIQUES PUBLIQUES

Analyser les choix politiques autour des questions éducatives et sociales sur un territoire pour être en mesure d'y être associés

Avoir un dialogue fructueux avec les collectivités territoriales suppose de connaître globalement les politiques publiques qu'elles mettent en œuvre. Cela vaut d'abord pour les politiques éducatives, mais aussi les politiques sociales dédiées aux familles et aux jeunes, ou encore les politiques de la vie associative, etc. Cela permet de situer les enjeux de la mixité sociale dans un environnement compris dans son ensemble, et de vérifier que le bénéfice de ces politiques soit ouvert à tous.

Ce kiosque s'adresse aux interlocuteurs qui dialoguent en direct avec les élus des exécutifs locaux et aux experts qui mènent une veille politique.

- Où trouver les informations pertinentes (lecture du budget, délibérations...)
- Comment participer avec notre (nos) spécificité(s) ?
- Quelle posture adopter ?

PERSONNES RESSOURCES

Sylvie LE LOUP Déléguée générale du CAEC de Bretagne

Fanny LEBAILLIF Adjointe au directeur diocésain du Val-d'Oise

JEUDI 18 JANVIER 2024

RENCONTRES NATIONALES
des mixités

RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

DÉMARCHE
Prospective

LES FINANCES DES COLLECTIVITES

Quelques repères



Le cycle budgétaire




1^{er} janvier année N
Début de l'exercice budgétaire

15 avril année N
Adoption du **budget primitif (BP)**

30 juin année N
Adoption du compte de gestion produit par le comptable public (au plus tard le 1^{er} juin) et du **compte administratif** de l'année N-1

Deuxième semestre année N
Adoption du budget supplémentaire

 Les dotations à verser aux collèges et lycées publics sont votées en automne N-1

En cours d'année
Les décisions modificatives (DM) adoptées par l'assemblée délinéante.

La comptabilité publique

Quelques rappels



Une comptabilité inspirée de plan comptable général
Droits constatés, partie double, sections de fonctionnement et d'investissement...



Les grands principes de la comptabilité publique
Annualité, universalité, spécialité et séparation de l'ordonnateur du comptable public



Des documents budgétaires
Le budget (prévisionnel) et le compte administratif (réalisé)



Différents systèmes comptables
Nomenclature comptable M14 pour les communes, M52 pour les départements, M71 pour les régions et M57 pour toutes les collectivités territoriales à compter de 2024.

Les ressources des collectivités locales

55%

Impôts et taxes

Taxe foncière, taxe d'habitation, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, droits de mutation...

27%

Transferts financiers de l'Etat

Dotation de fonctionnement et d'investissement fiscalité transférée, subventions spécifiques...

18%

Autres recettes

Revenus des services publics, produits du domaine, fonds structurels européens

€

Recours à l'emprunt

Uniquement pour financer les investissements

Source : [mai 2021 – Vie publique](#)

POLITIQUES PUBLIQUES

La participation de l'enseignement catholique



Politiques publiques

Être partenaire avec les collectivités territoriales et l'Etat

Concours publics : quelques exemples

- Restauration scolaire
- Chèque ou carte culture pour favoriser l'accès aux équipements culturels en complément du Pass Culture
- Chèque/coupon sport, « pass club » et autres aides à la pratique sportive
- Aide pour le développement des équipements sportifs mutualisable (notamment dans le cadre de la labellisation « Terre de jeux 2024 »)
- Dispositifs « aisance aquatique » ou « J'apprends à nager » pour les 4 à 12 ans
- Politique de transports publics / scolaires (gratuité, tarif jeune)
- Politique publique en faveur de la vie associative
- Politique publique en faveur de la transition écologique
- PACTE
- Sécurisation des abords des écoles (FIPDR),
- Fonds du conseil national de la refondation,
- ...

Politiques publiques

Où trouver les informations pertinentes ?

- Budgets (et PPI) et comptes administratifs (Chapitre 932 mais pas uniquement)
- Orientations budgétaires : Enseignement, mais aussi RH, culture, sports, informatique, apprentissage, orientation, lutte contre le décrochage, écologie, mobilité internationale, 1^{ers} équipements professionnels pour les lycéens, « soutien aux langues régionales », « bien-manger », ...
- Rapports d'activités
- Délibérations et projets de délibération
- Presse
- Internet

Auprès de qui ?

- Nouer des relations avec des élus, et les services pour obtenir ces informations le plus en amont possible des décisions
- Siéger dans les lieux où l'information est accessible : CESER, CREFOP, ...

Politiques publiques

Comment y participer avec nos spécificités ?

Définir ses objectifs

On ne peut pas gagner sur tous les plans, sélectionner ses priorités et angles d'attaque

Constituer une équipe avec différentes compétences

Pas trop importante, des gens motivés et disponibles car c'est un travail de longue haleine : CAEC, UROGEC, CE, APEL Bzh

Décrire notre fonctionnement avec notre liberté et nos limites

Peu d'élus et de services administratifs nous connaissent, décrire ce qui est comparable avec le public, ce qui est différent

S'outiller pour cela (Observatoire éco)

Exprimer nos besoins, préparer nos arguments, se répartir les rôles

Dissocier soutien aux établissements et soutien aux familles

Se référer sans cesse à la loi, cela sécurise aussi la collectivité territoriale

Une subvention à caractère sociale n'est pas obligatoire mais elle est possible.

Politiques publiques

Quelle posture adopter ?

Établir et nourrir une relation durable

Construire une relation de confiance et de respect mutuel, avec les élus
Et avec les services ... qui préparent les décisions des élus !

Être force de proposition : faire des propositions GAGNANT-GAGNANT

- Propositions politiques qui entrent dans les priorités de la CT (transition écologique, lutte contre la dyslexie pour les apprentis, tarification sociale, relocalisation des achats ...) « Parler la langue de la tribu »
- Propositions techniques qui facilitent le travail des services techniques : Forfait, convention de gestion, tagage des projets EcoBreizh

Organiser une communication congruente et simple

Mobiliser le réseau avec parcimonie et au bon moment (APEL, OP, ...) : chacun sa partition pour atteindre un même objectif

Être réactif, et disponible : rebondir sur les priorités et le tempo de la CT

Fonds exceptionnel COVID, tarification sociale, dotation énergie, subvention en fin d'année, année pré-électorale ...

LA GESTION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Le cas de la restauration scolaire



La gestion de la restauration scolaire

La gestion directe

La gestion en régie

Les services de la collectivité publique prennent directement en charge le service.

La structure prépare elle-même les repas sans passer par un prestataire de service extérieur ; elle achète elle-même sa matière première (auprès des centrales de référencement, des centrales d'achat, des producteurs locaux...).

Impact sur la comptabilité publique

Les dépenses générées par la restauration sont comptabilisées dans les comptes de la collectivité locale :

- Fonction 251 « hébergement-restauration » pour les communes de plus de 3500 habitants
- Avec l'ensemble des dépenses communale pour les communes de moins de 3500 habitants

La gestion de la restauration scolaire

La gestion externalisée

La délégation de service public

La restauration scolaire est confiée à un prestataire privé qui l'assure avec son propre personnel. La collectivité locale est liée au prestataire par contrat de marché public d'une durée généralement comprise entre 1 et 3 ans.

La passation d'un marché public / contrat de prestation de services

- Achat de repas conçus et préparés par un tiers
- Pas nécessairement de cuisine centrale
- Pas de gestion des approvisionnements
- Livraison de repas pour un prix fixé

Une dépense est imputée en compte 611 « prestation de services ».

La restauration scolaire

Modalités de l'aide des collectivités locales



Aide financière au repas

Versée à l'Ogec ou directement à la famille, avec ou sans condition de revenus



La vente du repas par la cuisine centrale
Même tarif du repas (hors service du repas)



Un accueil des élèves du privé à la cantine publique
Mêmes conditions d'accès (tarifs) pour tous les élèves de la commune.



Une restauration municipale dans les locaux de l'école catholique
Même tarifs que pour les élèves du public